

COLLOQUE NATIONAL EN ITINÉRANCE

RESPONSABILITÉS COLLECTIVES
ET PRATIQUES CROISÉES

Montréal, 19 et 20 octobre 2017



Lanaudière, mobilisée pour lutter contre l'itinérance





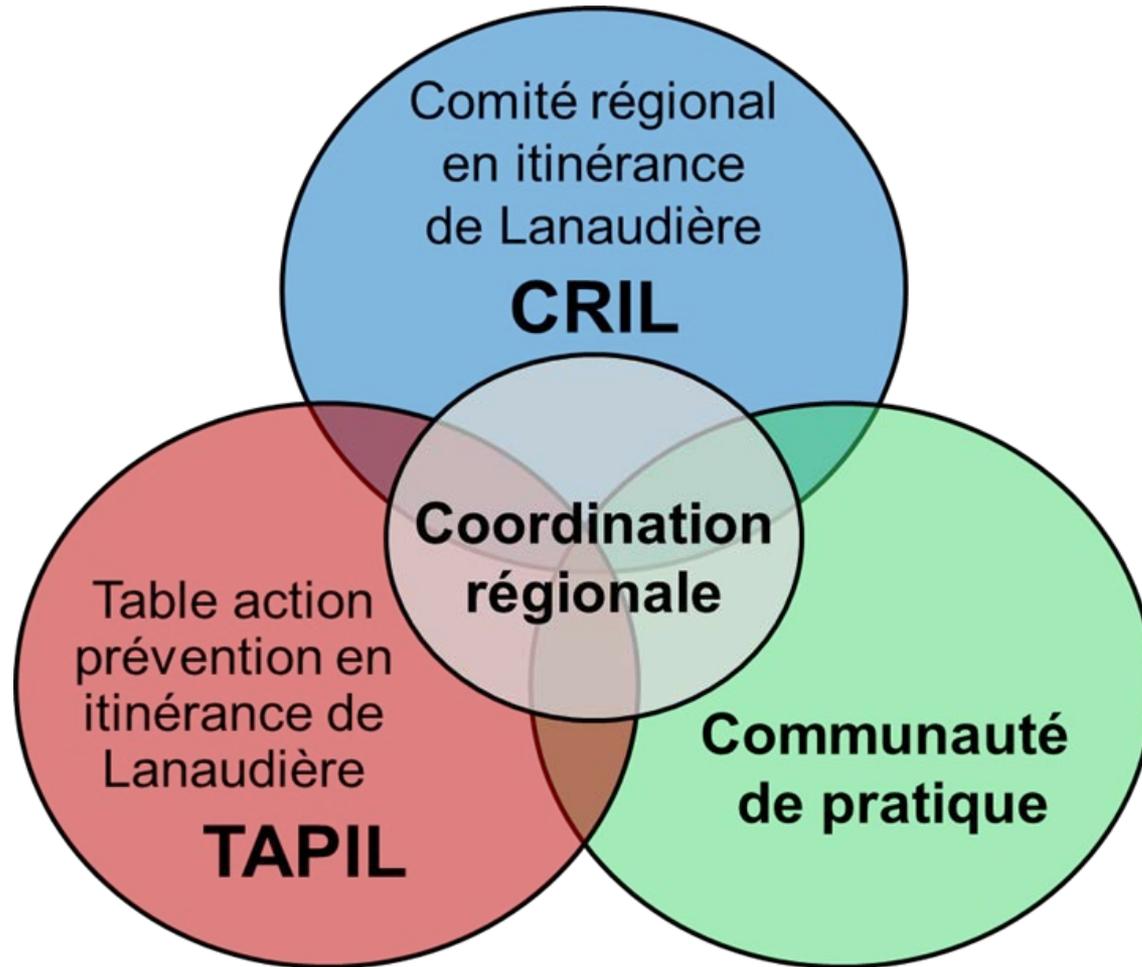
L'équipe spécialisée en itinérance dans Lanaudière (ÉSIL)

Mise en contexte



- 2002 Mise en place de la Table action/prévention en itinérance de Lanaudière (TAPIL)
- 2009 Mise en place du Comité régional en itinérance de Lanaudière (CRIL)
- 2011 Mise en place de la communauté de pratique
- 2011 1^{er} colloque régional en itinérance
- 2016 Colloque régional en itinérance
- 2016 Mise en place de l'équipe spécialisée en itinérance de Lanaudière (ÉSIL) par le CISSS

Concertation régionale en itinérance dans Lanaudière



Les 5 axes d'intervention de la Politique nationale de lutte à l'itinérance du MSSS



1. Logement
2. Services de santé et services sociaux
3. Revenu
4. Éducation, insertion sociale et insertion socioprofessionnelle
5. Cohabitation sociale et enjeux liés à la judiciarisation

Lien avec le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020



Chapitre 3 : Des actions ciblées et rapides pour sortir de la rue

Moyen 14.4 :

Mise en place d'une équipe d'intervention en itinérance s'adressant aux grands utilisateurs et aux grandes utilisatrices de services ayant des problèmes multiples et complexes, afin d'assurer la liaison entre les partenaires et de favoriser l'accès, la continuité et la complémentarité des services.

Objectifs de l'ÉSIL



- Réduire le nombre de séjours à l'urgence et aux unités de soins des personnes itinérantes consultant pour divers problèmes
- Améliorer la détection, l'orientation et la référence vers l'équipe itinérance afin d'offrir une réponse adaptée à la situation des personnes itinérantes
- Assurer un cheminement optimal des clients en collaboration et en continuité avec les ressources du milieu
- Offrir de la formation continue chez les intervenants afin d'assurer le partage d'expertise et la compréhension commune des enjeux liés à l'itinérance

Clientèle cible



Personnes à risque de devenir sans-abri, sans-abri cachés, personnes qui vivent dans la rue et dans des refuges de courte durée ou des refuges d'urgence :

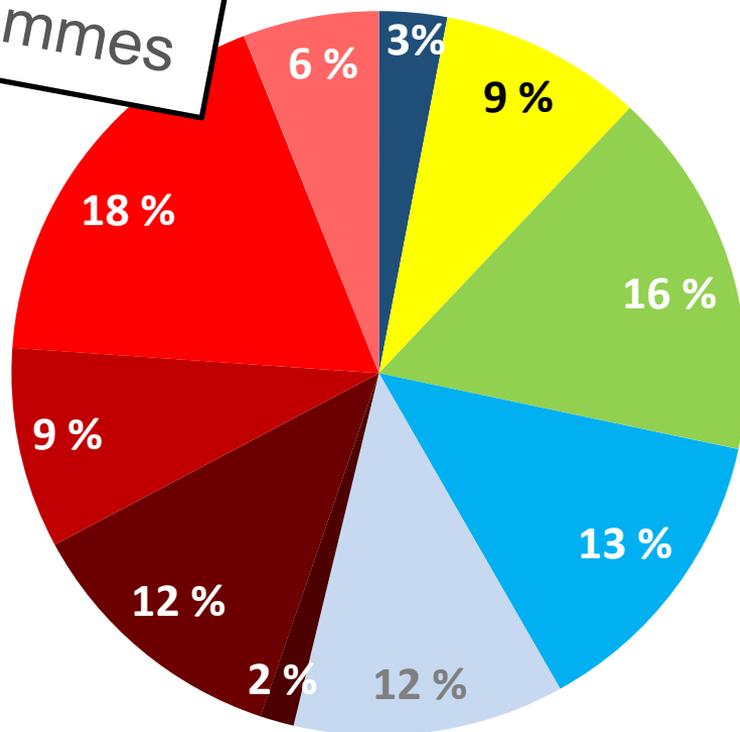
Personnes itinérantes présentant une problématique de dépendance ou de santé mentale

- Jeunes
- Autochtones
- Femmes et enfants itinérants ou à risque élevé d'itinérance (violence conjugale)
- Personnes présentant une déficience intellectuelle
- Aînés

Répartition de la clientèle de l'ÉSIL par sexe et par groupes d'âge



53 % hommes
47 % femmes



- Homme 18 ans
- Homme 18-30 ans
- Homme 30-40 ans
- Homme 40-55 ans
- Homme 55 ans et plus
- Femme 18 ans
- Femme 18-30 ans
- Femme 30-40 ans
- Femme 40-55 ans
- Femme 55 ans et plus

Principaux collaborateurs



- Urgences physiques et psychiatriques du CISSS de Lanaudière
- Ressources d'hébergement et refuges du territoire
- Équipes Suivi intensif et du Soutien d'intensité variable
- Équipes des services sociaux généraux et de la 1^{re} ligne en santé mentale
- Équipe du Centre de réadaptation en dépendance (CRD)
- Membres de la concertation régionale (CRIL, TAPIL et communauté de pratique)
- GMF du territoire

Rôle des intervenants de l'ÉSIL



Infirmier

- Détecter les problématiques de santé liées à l'itinérance
- Assurer la continuité de soins dans la communauté
- Assurer le suivi des soins extra-muros
- Prévenir la détérioration de l'état de santé

Éducateur

- Accueillir les clients identifiés par l'infirmier ou par nos collaborateurs
- Offrir un soutien éducatif afin de favoriser l'insertion ou la réinsertion
- Assurer le maintien en communauté en collaboration avec les ressources du milieu

Assurer l'orientation et l'accompagnement des personnes vers les services appropriés

Trajectoire de services



Personne itinérante dans un organisme
d'hébergement ou en suivi avec un
collaborateur

Personne itinérante à
l'urgence du centre
hospitalier

Repérage
du client à
l'urgence

Préparation
du congé du client
de l'urgence

Référence à un intervenant de l'ÉSIL

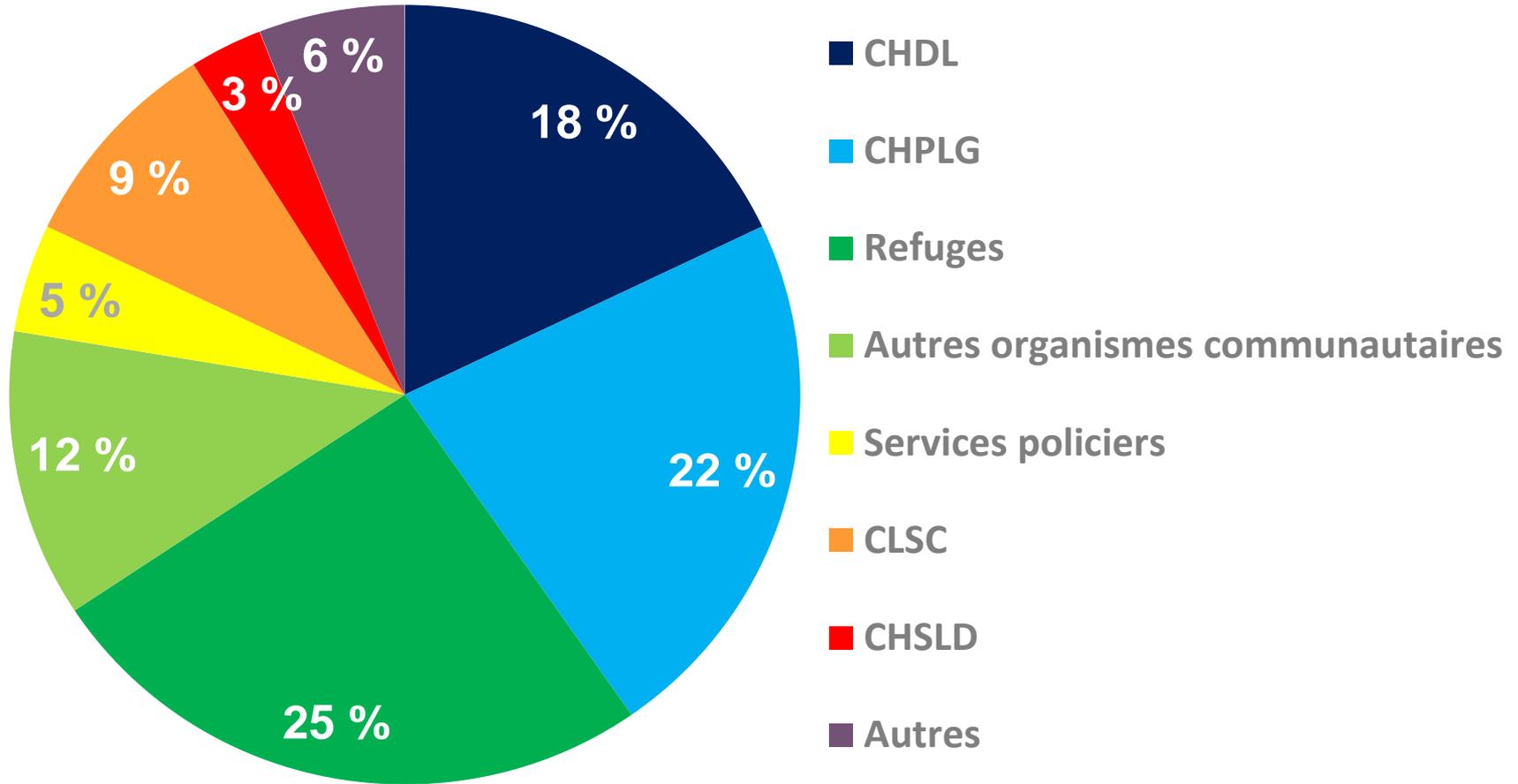
Évaluation des soins et
des services à offrir

Rédaction d'un PII, PSI
ou PTI

Accompagnement
du client dans ses
démarches de réinsertion
et de rétablissement

Suivi
du rétablissement
du client

Provenance des 67 références à l'ÉSIL au cours des 9 premiers mois

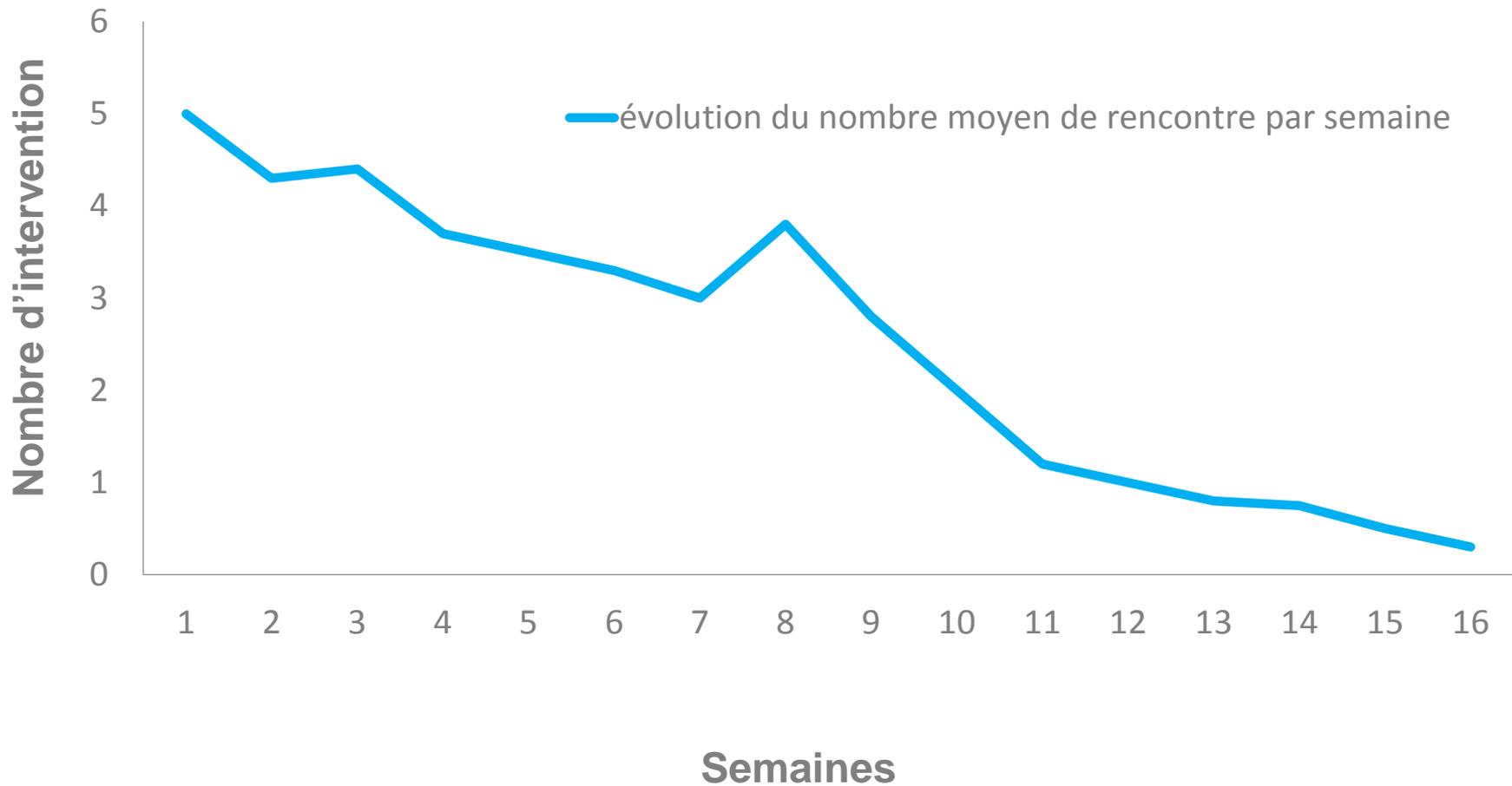


Résultats

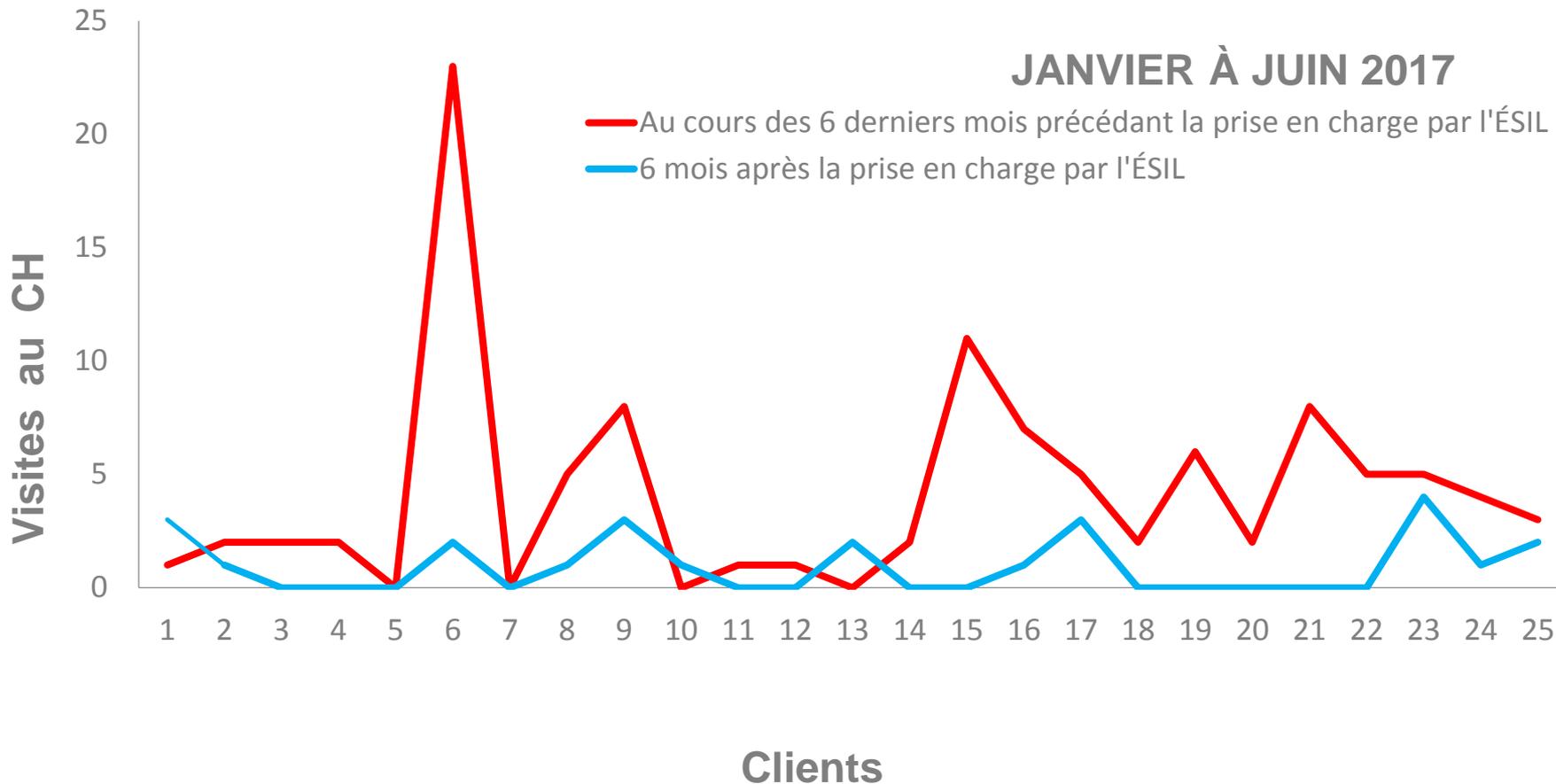


- Diminution du recours à l'urgence et aux unités de soins
- Amélioration de la continuité des soins et des services axés sur le rétablissement
- Renforcement de la capacité des partenaires à accueillir les personnes itinérantes
- Développement d'une offre de service adaptée offerte en temps opportun
- Développement de l'autonomie des personnes itinérantes

Intensité de service (16 semaines)



Utilisation des urgences et des unités de soins (25 premiers usagers)



Utilisation des urgences et des unités de soins

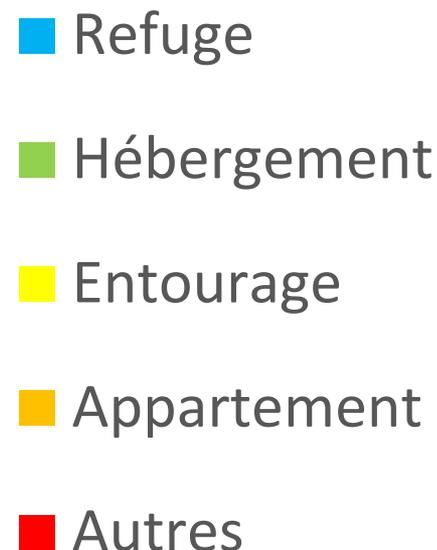
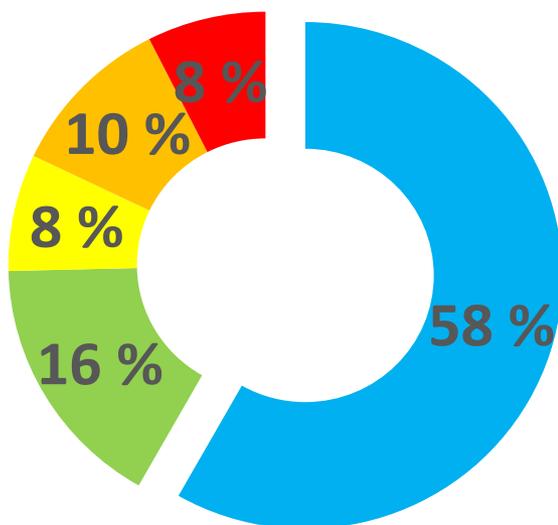
(25 premiers clients de l'ÉSIL)



Impact de l'ÉSIL		
Au cours des 6 mois précédant l'ÉSIL	Au cours des 6 premiers mois de suivi par l'ÉSIL	
Nombre moyen de présences à l'urgence ou unités de soins	4,2	0,96

81 visites de moins que lors des 6 mois précédents

Références de l'ÉSIL



- Près de 3 clients sur 4 sont référés vers les hébergements et les refuges de la région avant d'être orientés en logements permanents
- La présence de l'ÉSIL permet le renforcement de la capacité des partenaires à accueillir les personnes présentant des problématiques associées

Conclusion



- La mise en place de l'équipe itinérance permet au CISSS de Lanaudière d'expérimenter avec succès les objectifs proposés par **la stratégie pour assurer l'accessibilité, la qualité et la continuité des soins et des services aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir**
- Les actions posées par l'ÉSIL permettent d'atteindre les objectifs ciblés
- La réussite de l'intervention est possible grâce à la collaboration et au partenariat avec les ressources du milieu qui favorisent la continuité et la qualité des services



Merci!

Des questions?